



CONSEIL COMMUNAL IV

Compostelle - Le Bijou
Raba - Thouars



RÉUNION DU 04 MAI 2022 COMPTE-RENDU

Avant de débiter la séance de travail, il est proposé aux Conseillers Communaux une visite du nouveau bâtiment « la maison des solidarités » et du chantier du stade nautique Henri Deschamps.

1- Point sur les actions estivales.

En raison de la fermeture du stade nautique, lieu privilégié de vie et de loisirs talençais sur la période estivale, un programme d'animations est prévu chaque jour du début du mois de juillet jusqu'à la fin du mois d'août pour palier à cette absence mais également pour développer des actions en cœur de quartier initiées avec l'opération 2021 « au cœur de votre été ». L'ouverture de la saison sera le samedi 02 juillet autour du Dôme. L'accès aux animations sera gratuit pour tous (des plus petits aux adultes).

L'esplanade du Château de Thouars sera le point central d'animation avec la mise en place d'une base de jeux et de loisirs. Il est à noter que des animations auront également lieu dans les quartiers de Raba et de Crespy.

Des navettes seront mises en circulation pour amener les jeunes de toute la ville.

Pour information, deux repas de quartier seront organisés les 03 et 10 juin dans l'espace vert Rosa Park et au parc Colette.

Le financement de ces repas émane d'une part du Conseil Citoyen et d'autre part du report du repas de fin d'année qui n'a finalement pas eu lieu à cause de la crise sanitaire.

2- Examen des demandes de soutien financier.

► L'association des parents d'élèves de l'école maternelle Jules Michelet :

Le constat est que l'école n'a pas la possibilité de commander de nouveaux vélos sur la dotation annuelle allouée par la mairie.

Actuellement, il n'y a que 3 vélos en état et 5 en mauvais état.

Bilan : 100 élèves se partagent 8 vélos.

Sollicitation d'un financement pour l'achat de vélos supplémentaires et de meilleure qualité. Intérêt pour l'apprentissage moteur des élèves.

Accord très favorable des Conseillers pour le versement d'une aide de 2 500 € correspondant à l'achat de 12 vélos.

► Mix-cité :

Il est présenté un projet de récit de territoire consistant en la réalisation d'un film avec la classe des cours moyen de l'école Jules Michelet (au-delà des cases). Il s'agit de la continuité d'un travail sur les photos déjà entamé sur le quartier.

La présentation du film s'effectuera à l'UGC de Talence aux seules familles de l'école Michelet pour des raisons de respect du droit à l'image.

Demande d'une aide de 4 500 € pour contribuer à l'aide technique.

Le côté confidentiel du projet n'est pas compatible avec la volonté du Conseil Communal de financer des projets à vocation publique.

Les Conseillers Communaux ne votent pas en faveur de cette aide financière.

► Association Frédéric Sévère :

Il s'agit d'un projet datant de décembre 2020. Le constat de départ identifié par les éducateurs : leurs difficultés à rencontrer des jeunes filles lors de leur travail de rue et, la difficulté pour les femmes à investir l'espace public à la fois pour des raisons de sécurité (harcèlement de rue), mais aussi pour des raisons stéréotypes de genre (une fille ne doit pas traîner dans la rue).

En définitive, les femmes subissent une sorte d'interdit social.

Un diagnostic territorial « genré » sur les 4 quartiers de Talence a été mené.

Une phase de recherche a été conduite et il en est ressorti que l'aménagement urbain se définit être un levier d'action pour une occupation plus égalitaire de l'espace public.

Les préconisations se dessinent et la phase d'action est la suivante :

- Transformer une idée de recherche en projet-action sur le terrain ;
- Mettre en place un pilotage par un paysagiste ;
- Développer de nouveaux partenariats de compétences et de finances ;
- Approfondir la concertation sur le terrain avec l'aide de partenaires locaux ;
- Imaginer et construire une structure éphémère inclusive sur le quartier Raba en coordination avec la ville ;
- Mettre en place un chantier éducatif de construction avec des jeunes du quartier Raba.

Le projet qui a été lauréat d'un concours national consiste en la construction d'une structure éphémère en bois lors d'un chantier éducatif. 4 jeunes du quartier Raba ont participé au chantier et contribueront à la mise en place de la structure.

Le Budget total de la Recherche-Action : 30 000 €.

Il est demandé aux Conseillers Communaux une aide de 3 500 € soit 11%.

Accord des Conseillers pour le versement d'une aide de 3 500 €.

L'inauguration de la structure aura lieu le 07 juin prochain.

► UST boxe :

L'UST boxe a organisé les 26 et 27 mars derniers les championnats de France cadets junior.

Les boxeurs talençais ont fièrement défendu leurs chances car ils ont pu se qualifier pour les phases finales à Istres.

Cette compétition a permis de constater un engouement pour ce sport notamment du public féminin. Le club a un véritable rôle éducatif ainsi qu'une vocation sociale auprès des adhérents.

Le club propose de mener une action dans le cadre de l'animation de la vie locale afin de partager avec le plus grand nombre de talençais.

Présentation du projet « Talence à l'heure du Noble Art » ; il s'agit de portes ouvertes découverte du sport avec encadrants boxeurs hommes et femmes de haut niveau (animations, jeux d'opposition, ateliers, gala de boxe amateur, animation musicale, débats et discussions...).

La journée de gala est prévue le 18 juin 2022 de 10h à 17h.

Au vu du budget présenté, *les Conseillers votent une aide financière de 2 000 €.*

► Rock et chanson :

Présentation du projet de « festival Jardins sonores » consistant en un moment simple et festif mettant en avant la scène locale, la création musicale, la pratique artistique.

Pensé pour être totalement accessible, Jardins sonores est un évènement gratuit (en dehors des stages de création musicale) qui a cœur de réunir les habitants du quartier de Thouars, les adhérents de Rock et Chanson et toutes les personnes désireuses de partager un moment musical au cœur du parc Chanteclerc.

Au vu du budget prévisionnel présenté, *accord des Conseillers pour le versement d'une aide financière de 2 000 €.*

